

Annie courait
Le premier
récit de notre
série « Comme
un best-seller »

Page B 7



Ouvrez les frontières!
Entrevue avec le
rapporteur de
l'ONU pour les
droits des migrants

Page A 3

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVI N° 298

LE DEVOIR, LE LUNDI 4 JANVIER 2016

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$



Manifestation de femmes dans le village de Jidhafs, à Bahreïn, contre l'exécution du chef religieux chiite Nimr Baqer al-Nimr

MOHAMMED AL-SHAIKH AGENCE FRANCE-PRESSE

Vives tensions entre Riyad et Téhéran

La crise gagne le Moyen-Orient après l'exécution d'un chef religieux par l'Arabie saoudite

FLORENCE SARA G. FERRARIS

Déjà minées, les relations entre l'Arabie saoudite et l'Iran se sont enflammées dimanche, au lendemain de l'exécution du chef religieux chiite Nimr Baqer al-Nimr, figure de proue de la contestation contre le régime saoudien. Après de nombreuses attaques contre les représentations saoudiennes en Iran, la crise a atteint un point culminant en fin de journée lorsque les relations diplomatiques ont été rompues entre ces deux pays du Moyen-Orient, exacerbant par le fait même les tensions déjà marquées entre les nombreuses communautés chiïtes et sunnites de la région.

Le chef de la diplomatie saoudienne Adel Al-Jubeir a déclaré, dimanche soir en conférence

VOIR PAGE A 8 : TENSIONS

Lire aussi • Timidité canadienne. Un éditorial de Josée Boileau. Page A 6

POINT CHAUD

Quel avenir pour la critique musicale ?

La critique musical Claude Gingras a vu paraître, le 29 décembre 2015, sa dernière chronique dans *La Presse*. Entré à la rédaction le 3 avril 1953, il fut, au long de ces 62 ans, une figure du milieu journalistique et culturel montréalais. Entretien sur la mutation du métier le jour même où le quotidien de la rue Saint-Jacques met fin à sa version papier de semaine.

CHRISTOPHE HUSS

La Presse a annoncé le départ de l'une de ses signatures vedettes par le titre *La fin d'une*

époque. Le jour même où le quotidien cesse en semaine son édition papier, il nous a paru symbolique d'imprimer le regard aiguisé de cet observateur sur son métier et ses mutations.

Le journaliste musical serait-il le maréchal-ferrant du XXI^e siècle? Les uns après les autres, les postes se ferment dans les grands quotidiens d'Amérique du Nord. Le journaliste, « irremplaçable » selon Anabelle Nicoud, directrice des cahiers Arts de *La Presse*, « ne sera pas remplacé par un nouveau journaliste spécialiste de musique classique ».

Pourquoi, en la matière, la critique aurait-elle perdu sa pertinence? Il y a davantage de

concerts que jamais et le Conseil des arts et lettres du Québec injecte annuellement plus de 16 millions de dollars en soutien aux institutions musicales.

Jusqu'où et jusqu'à quand le déficit galopant entre le soutien aux arts et la couverture médiatique des arts peut-il se creuser ainsi sans la moindre remise en cause? « Ta question est for-

VOIR PAGE A 8 : CRITIQUE

AUJOURD'HUI



Culture • Marcel Barbeau, 1925-2016. Peintre et signataire du manifeste du Refus global. Page B 8

Actualités • La CSQ promet de poursuivre la lutte contre l'austérité, malgré l'entente. Page A 3

Médias • La Presse sans presses. Une chronique de Stéphane Baillargeon sur la fin de la version papier de *La Presse*. Page B 8



Avis légaux..... B 4
Décès..... B 6
Météo..... B 5
Mots croisés..... B 5
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 4

CES FILMS DE VOS VIES

Le locataire, de Roman Polanski

Vous êtes tombé dessus par hasard à la télévision. Surpris par la pluie, vous l'avez choisi par dépit après vous être réfugié au cinéma ou au club vidéo. À l'inverse, vous avez ardemment attendu sa sortie. Vous savez, ce film qui vous a marqué? Dans cette série au long cours, à vous, lecteurs, de partager un coup de cœur cinéma.

FRANÇOIS LÉVESQUE

Sentiment d'aliénation croissant, folie latente, humour noir et déféstration en série sont au menu du film *Le locataire*, de Roman Polanski, coup de cœur cinématographique de Jean Poulin. Résident de Montréal, monsieur Poulin relate avec un beau sens de l'atmosphère comment il a fait la connaissance de Trelkovski, le protagoniste, un homme timoré à l'excès qui, succombant graduellement à la paranoïa, en vient à adopter



la personnalité de la précédente locataire de l'appartement dans lequel il a récemment emménagé. À moins qu'il ne soit la victime d'un complot ourdi par les autres résidents de l'immeuble?

« Paris, septembre 1977. À peine débarqué, j'apprends avec stupeur que le dimanche, il est impossible de changer des chèques de voyage. Manquant de liquidités pour me payer une nuit à l'hôtel, je me réfugie dans un cinéma ouvert toute la nuit. J'ai juste assez de francs

VOIR PAGE A 8 : LOCATAIRE



Roman Polanski dans *Le locataire*. Image tirée de l'ouvrage *Polanski par Polanski*, publié aux éditions Chêne en 1986.

ÉDITIONS CHÊNE

ACTUALITÉS

L'UNIVERS DE L'HIVER

Du marathon des glaces au hockey

Le patin occupe une place centrale dans les hivers des capitales du froid

Partez à la découverte des soleils du froid dans une histoire de la glace, du patin, de la réfrigération, de l'isolation et des lumières de l'hiver. Une série sur le froid pour se réchauffer l'âme.

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Les versions varient, mais on retient d'ordinaire que Philippi-dès, messenger grec, fit le trajet entre Marathon et Athènes, soit environ 42 km, avant de mourir à l'issue de ce trajet éprouvant. Nous sommes en 490 avant Jésus Christ, dans le cadre de la guerre des Athéniens contre les Perses. En 1760, à l'issue de la guerre en Amérique qui oppose le royaume de France au royaume d'Angleterre, les habits rouges contrôlent le territoire. L'historien-archiviste Pierre-Georges Roy rapporte qu'à l'hiver de cette année-là, le général Jeffery Amherst, installé à Montréal, souhaite communiquer avec son vis-à-vis le général Murray, lui à Québec. Que faire?

Le patin est alors présent dans la colonie depuis longtemps. En 1669 déjà, on en trouve en Nouvelle-France. Le ski, lui, ne sera introduit que plus tard, bien plus tard. Pour se déplacer l'hiver, il y a les traîneaux montés sur patins. Et les hommes montés sur patins. Le fleuve gelé, ses affluents aussi, on peut s'en servir à certains moments de l'année pour les communications.

Amherst confie sa missive à deux individus qui ont la réputation de faire de grandes distances en patins. Ces courriers montés sur patins parcourent la distance entre Montréal et Québec en 18 heures. L'histoire raconte que l'un des deux hommes mourut à son arrivée. De froid? D'épuisement? L'histoire ne le dit pas. Murray, lui, n'endurera pas l'hiver encore longtemps. Il part, dès l'année suivante, poursuivre sa carrière militaire au chaud, dans les Caraïbes. On le trouvera à la Dominique, en Martinique et à Cuba, menant les soldats du Roi.

Le patin fut longtemps lié non seulement aux déplacements, mais aussi aux plaisirs de la séduction. Les patinoires pour hommes et femmes ne sont pas populaires. A New York, à Central Park, on ferme vite la patinoire destinée seulement aux femmes, selon les normes de la ségrégation à l'époque: personne ne la fréquente. Le patin consiste en une représentation sociale de soi. Voilà pourquoi dans les capitales du froid il est vite associé à un intermédiaire précieux dans les jeux de séduction.

Le patin militaire

Au XIX^e siècle, on pratique des styles de patin très différents de ceux que l'on connaît aujourd'hui. D'abord, le style



À son ouverture en 1862, le Victoria Skating Rink, rue Drummond, à Montréal, accueille des matchs de hockey (ici en 1893). Il sera également le premier bâtiment électrifié du Canada.



Les tableaux des maîtres flamands présentent des scènes hivernales où l'on s'adonne au patin. Le Paysage d'hiver avec patineurs et trappe aux oiseaux de Brueghel l'Ancien en offre un bel exemple (1565).

dit militaire ou anglais. Il est difficile d'imaginer de quoi cela avait l'air exactement, sauf si on est à même de s'imaginer le croisement improbable d'une relève de la garde à Buckingham Palace avec la grâce des mouvements d'un robot plongé dans l'eau glacée.

Ce style de patin anglais est basé sur une pratique militaire de la marche forcée et de la parade. Ce sont des démonstrations très tendues. Elles visent à produire une suite de figures parfaitement ordonnées. Ce style était certainement plus agréable à regarder qu'à pratiquer. Chaussés de patins, ceux qui y participent éloignent ce rapport à soi que favorise l'hiver en le moulant ainsi de force dans une forme collective.

Il existe par ailleurs le style dit «international», l'ancêtre direct de celui que nous connaissons aujourd'hui. Mais ce sont encore des lames longues, ajustées aux bottes par des lanières de cuir. On en trouve des représentations anciennes déjà dans les tableaux des vieux maîtres flamands.

Dans l'œuvre de Brueghel l'Ancien, on trouve dans son Paysage d'hiver avec patineurs et trappe aux oiseaux, réalisé

en 1565, une idée des scènes d'hiver qui intègrent à ses joies la pratique du patin.

Les lames plus longues de ces patins d'autrefois, ancêtres des patins de vitesse, sont plus agréables pour parcourir de grandes distances sur les lacs ou les rivières gelées. De telles lames sont utilisées de nos jours en Hollande ou en Suède, mais restent peu courantes ici vu la prédominance du hockey et du patinage artistique, avec leurs patins à lames courtes destinés à tourner rapidement sur de petites surfaces.

Le Victoria Skating Rink

À Montréal, le Victoria Skating Rink, la plus célèbre patinoire de la ville, ouvre ses portes le 24 décembre 1862. Cette patinoire intérieure, fruit d'un effort architectural considérable pour l'époque, est située rue Drummond. Elle a été construite au coût de 20 000\$. Il s'agit du premier bâtiment du Canada alimenté en électricité. Cette patinoire est utilisée pour la pratique du hockey, mais elle sert aussi beaucoup au patinage et aux jeux de séduction auxquels il donne lieu. On y pratique aussi le patin de vitesse. Une galerie pour les curieux est ajoutée,

avec un box de luxe pour accueillir les personnalités qui ne manquent pas de s'y retrouver. On y accueille notamment avec faste des membres de la famille royale britannique. Il s'y tient aussi de grands bals, où l'on se retrouve tous chaussés de patins. Inutile de dire que ce sont des gens aisés qui fréquentent les lieux. Le sport est d'abord une affaire de classe sociale. Ce sont des anglophones fortunés qui ont accès à cette structure.

La surface glacée du Victoria Skating Rink mesure 62 mètres de longueur sur 24 mètres de largeur. Ce sont des dimensions comparables aux patinoires actuelles de la Ligue nationale de hockey. Le premier match codifié de hockey se déroule au Victoria Skating Rink le 3 mars 1875. La surface glacée est utilisée par l'Association de hockey amateur dès 1886. Tous les joueurs ou presque portent de longues moustaches et des vêtements de laine ajustés au corps. Cette patinoire baptisée en l'honneur de la reine Victoria va également servir pour la première vraie finale de la coupe Stanley. C'était en 1894.

Le Devoir

DÉNEIGEMENT

Montréal charge sa neige, mais des disparités demeurent

FLORENCE SARA G. FERRARIS

Le déneigement s'est poursuivi sans relâche dimanche dans les rues de Montréal alors qu'une fine neige tombait toujours sur les toits de la métropole. En fin de journée, près de 60% du territoire montréalais avait été débarrassé. «Les opérations se poursuivent normalement en fonction de la quantité de neige reçue [durant la période des Fêtes]», a indiqué le porte-parole de la Ville de Montréal, Gonzalo Nunez.

D'importantes disparités entre les différents arrondissements ont été rapportées tout au long de la fin de semaine.

Ainsi, alors que plus de 80% des rues avaient été déneigées dans l'arrondissement d'Anjou dimanche matin, seulement 29% l'avaient été dans Saint-Laurent au même moment de la journée. Le porte-parole de la Ville a toutefois indiqué que «tous les arrondissements montréalais sont en mode de chargement de la neige». Les discordances entre les différents secteurs s'expliquent «notamment par la configuration des rues qui est spécifique à chaque arrondissement, ainsi que par d'autres facteurs qui différencient» ces derniers, comme «la superficie et la densité de population dans certains quartiers», a indiqué M. Nunez.

En fin de journée dimanche, il était encore impossible pour la Ville d'indiquer si les automobilistes se sont conformés aux indications quant aux périodes de chargement. Selon M. Nunez, il ne semblait toutefois ne pas y avoir eu plus de remorquages qu'à l'habitude.

Le premier grand froid prévu dans les prochains jours, et qui risque de transformer la neige mouillée en une

couche de glace, ne devrait pas ralentir les opérations, selon le porte-parole de la Ville de Montréal Gonzalo Nunez.

Les opérations de chargement devraient se poursuivre jusqu'à mercredi. D'ici là, entre 65 et 70% de la neige devrait déjà être ramassée avant le retour des travailleurs sur les routes lundi matin.

Rappelons que plus de 3000 employés ont été mobilisés pour débarrasser quelque 10 000 kilomètres de rues et de trottoirs.

Prudence en motoneige

Par ailleurs, la dernière bordée de neige tombée sur le Québec fait en sorte que plus de 60% des sentiers de motoneige sont maintenant ouverts, mais la prudence est de mise sur les cours d'eau, dont le couvert de glace n'est pas encore adéquat en plusieurs endroits.

En entrevue avec La Presse canadienne, le président de l'Association des motoneigistes du Québec, Marc Larouche, a rappelé qu'il faut attendre l'autorisation officielle avant de s'aventurer sur certains lacs et rivières. Il précise que l'épaisseur de la glace doit être d'environ 12 centimètres pour soutenir une motoneige.

Déjà, deux décès de motoneigistes ont été signalés depuis le début de la saison, l'un au Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'autre sur la Côte-Nord. Marc Larouche redoute qu'en raison de la neige tardive, certains motoneigistes impatientes soient moins vigilants dans la pratique de leur sport.

Au Québec, il y a 33 000 kilomètres de sentiers balisés de motoneige.

Avec La Presse canadienne Le Devoir



Tous les arrondissements montréalais chargeaient la neige, dimanche, tandis qu'une fine couche tombait encore.

VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

L'Hôtel de glace ouvre

Québec — L'Hôtel de glace de Québec doit ouvrir ses portes comme prévu ce lundi, malgré le temps doux qu'a connu le Québec au cours des dernières semaines. Les travaux de construction ont véritablement pu débuter le 18 décembre, explique en entrevue Jacques Desbois, le président-directeur général de l'Hôtel de glace. Les travailleurs ont dû travailler «à un train d'enfer» pour que la gigantesque construction soit prête à

temps pour l'ouverture du 4 janvier. Dès lundi matin, les premiers visiteurs pourront découvrir la version 2016 de l'Hôtel de glace, qui a été conçue sous la thématique des rivières. Une rivière souterraine desséchée garnira le grand hall qui sera coiffé d'un majestueux lustre formé de stalactites et de stalagmites. L'an dernier, l'Hôtel de glace a accueilli 5700 personnes, dont la majorité provenait du Québec et de la Nouvelle-Angleterre.

La Presse canadienne

Opération Nez rouge: accompagnements en hausse

Une fois de plus, l'Opération Nez rouge (ONR) aura permis d'inciter bien des conducteurs trop éméchés ou excessivement fatigués à s'abstenir de s'installer derrière le volant. Entre le 27 novembre 2015 et le 1^{er} janvier 2016, les équipes de l'ONR ont reconduit 60 741 automobilistes à la maison au Québec seulement. Il s'agit d'une hausse par rapport à la campagne précédente, au cours de la-

quelle 55 433 usagers de la route avaient pu regagner leur domicile en toute sécurité. L'augmentation de la clientèle n'est pas étrangère aux conditions météo. «On n'avait pas bien sûr à déneiger les voitures des clients, les routes étaient sèches et elles n'étaient pas glissantes, ce qui permettait d'accélérer le service. Ça réduisait le temps d'attente», a expliqué le président et fondateur de l'Opération Nez rouge, Jean-Marie De Koninck. Un bond a également été enregistré au chapitre du nombre de bénévoles, passé de 39 797 à 43 505.

La Presse canadienne



Le p'tit bonheur. Moi, mes souliers... 65 ans plus tard, comment l'œuvre de Félix Leclerc peut-elle éclairer la complexité de notre présent? Découvrez-le en passant tout un hiver avec Félix Leclerc, une série inédite qui explore les enjeux sociaux, politiques et culturels du Québec contemporain tout en faisant un clin d'œil à l'artiste.

LE DEVOIR
LIBRE DE PENSER

ACTUALITÉS

La CSQ n'en a pas fini avec l'austérité

Le syndicat compte poursuivre sa mobilisation malgré la conclusion d'une entente de principe

MAGDALINE BOUTROS

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a promis dimanche de poursuivre la lutte contre l'austérité, malgré la conclusion d'une entente de principe avec le gouvernement Couillard sur les conditions de travail des employés de l'État.

«On sait que le gouvernement continue, persiste et signe dans sa volonté de réduire de façon "exemplaire" dans les services de garde, en santé, en éducation, et ça, c'est un non-choix pour l'ensemble de la société québécoise», tonne la présidente de la CSQ, Louise Chabot, en entrevue à La Presse canadienne.

Elle demande aux travailleurs de retrousser leurs manches afin de faire reculer le gouvernement avant le prochain budget. «Si nous ne l'arrêtons pas, il va causer des dommages considérables à notre société», s'inquiète-t-elle.

Les politiques d'austérité mises en avant par le gouvernement de Philippe Couillard n'ont «rien à voir avec l'état des finances publiques, mais plutôt avec un préjugé favorable au secteur privé», dénonce-t-elle dans un communiqué.

M^{me} Chabot s'indigne de la tangente qu'a prise Québec en «étranglant financièrement» les services publics pour lancer «une véritable révolution du rôle de l'État au profit du secteur privé».

Entente de principe

La centrale syndicale dit vouloir profiter des assemblées générales qui seront organisées au cours des prochaines semaines pour relancer la mobilisation. «Ça va prendre beaucoup de sensibilisation et d'information, c'est certain», convient M^{me} Chabot, qui estime tout de même que les membres de la CSQ seront au rendez-vous pour poursuivre leur lutte pour la défense des services publics.

À l'occasion de ces assemblées, les membres de la CSQ seront invités à voter sur l'entente de principe, fixant les conditions de travail des employés de l'État, conclue par le Front commun le 17 décembre.

Malgré plusieurs voix discordantes, M^{me} Chabot a bon espoir de voir les membres de la CSQ entériner l'entente. «C'est certain qu'il y aura des espoirs déçus avec cette entente, glisse-t-elle. [...] Mais je pense que c'est une bonne entente.»

La Presse canadienne

«Si nous ne l'arrêtons pas, il va causer des dommages considérables à notre société»

Louise Chabot, présidente de la CSQ, à propos du gouvernement libéral

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

La chronique fait relâche cette semaine.

Forces et démocratie se retrouve sans chef

L'ex-député bloquiste Jean-François Fortin quitte la vie politique

MAGDALINE BOUTROS

Le chef du parti Forces et démocratie et ancien député bloquiste, Jean-François Fortin, a confirmé dimanche qu'il quittait la vie politique.

Il s'agit d'un «geste mûrement réfléchi», a-t-il écrit dans une lettre envoyée aux candidats de Forces et démocratie aux dernières élections fédérales et qui a été rendue publique dimanche sur le compte Facebook de la formation politique.

Plus tôt dans la journée, le journal régional *L'Avantage*, basé à Rimouski, avait publié un article en ligne faisant état du départ de la vie politique de

M. Fortin. Celui qui a représenté la circonscription Haute-Gaspésie-La Mitis-Matane-Matapédia à la Chambre des communes de 2011 à 2015 dit être «usé par la politique active». «La politique a toujours été pour moi un moyen de contribuer plutôt qu'une finalité en soi», fait-il valoir, ajoutant qu'il souhaite désormais poursuivre son implication loin des projecteurs.

«Ne vous y trompez pas, je souhaite encore consacrer mes énergies à changer notre monde, à refuser des situations inacceptables et à me battre pour la justice, l'égalité et le développement de ma région en faisant advenir une démocratie

plus participative», précise-t-il sans détailler comment il s'y prendra. «Maintenant, ma famille a besoin de moi, j'ai besoin d'elle», ajoute le père de quatre enfants âgés de 2 à 14 ans.

M. Fortin dit souhaiter que le parti Forces et démocratie survive à son départ. «Vous le savez, il est souhaitable parfois — dans ce type de projet novateur — que les porteurs de changements et d'espoirs soient remplacés et que les contributions puissent être renouvelées», écrit-il.

Déceptions

Jean-François Fortin a fait son entrée en politique fédé-

rale en 2011, en se faisant élire sous la bannière bloquiste, alors que son parti subissait sa pire raclée électorale. À l'automne 2011, il annonce sa candidature pour succéder à Gilles Duceppe à la tête du parti. Il sera toutefois retranché dès le premier tour du scrutin. Daniel Paillé sera couronné nouveau chef. En 2014, le jeune politicien soutient la candidature d'André Bellavance à une nouvelle course à la direction du parti, mais c'est plutôt Mario Beaulieu qui l'emporte.

Peu de temps après, M. Fortin claqua la porte du parti. «Le Bloc québécois auquel j'ai cru, auquel nous avons cru, n'existe plus», avait-il dit.

Quelques mois plus tard, en octobre 2014, il fonde avec l'ex-député du Nouveau Parti démocratique, Jean-François Larose, le parti fédéral Forces et démocratie, une formation sans ligne de parti et qui se dit à l'écoute des réalités régionales. Aux élections d'octobre 2015, Jean-François Fortin cherche à obtenir un nouveau mandat de ses électeurs. La défaite sera toutefois amère, alors que le politicien de 42 ans termine la course au 4^e rang, avec moins de 12% des voix.

M. Fortin n'a pas répondu à notre demande d'entrevue.

La Presse canadienne



La «sécurisation» des frontières a échoué, dit François Crépeau. Sur cette photo prise en septembre dernier, des dizaines de migrants attendent à la frontière de la Hongrie et de la Serbie. Plusieurs pays européens ont réinstauré des contrôles aux frontières, tandis que d'autres ont érigé des clôtures.

ARMEND NIMANI AGENCE FRANCE-PRESSE

CRISE MIGRATOIRE

Ouvrez les frontières!

Le rapporteur spécial de l'ONU pour les droits de l'homme et des migrants propose une révolution

SARAH R. CHAMPAGNE

La migration «dans les gènes», l'espèce humaine a «conquis la planète en se déplaçant». Et le mouvement n'est pas près de se tarir, avertit François Crépeau. Alors que l'Europe aura vu plus d'un million de migrants entrer sur son territoire en 2015, le rapporteur spécial des Nations unies pour les droits de l'homme et des migrants renouvelle son appel à organiser ces flots plutôt que de tenter de les empêcher. Rigoureux et lucide, il jette un regard pragmatique, mais sensible, sur la situation.

Son constat est simple: la «sécurisation» des frontières est un échec, une illusion pour les pays de destination, et un écueil meurtrier pour ceux qui cherchent à s'y rendre. En 2015, plus de 5300 migrants sont morts en essayant d'atteindre l'Europe, dont au moins 3770 en mer Méditerranée, a indiqué l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) quelques heures avant que ne vienne 2016.

Le contrôle frontalier de plus en plus serré renforce la clandestinité. Le migrant n'est «irrégulier» que parce que l'on a érigé un mur légal ou physique, expose le juriste. «Toute migration irrégulière vient de trois facteurs: les facteurs de répulsion, les facteurs d'attraction et la barrière qu'on érige entre les deux.»



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

François Crépeau est aussi professeur de droit à l'Université McGill, à Montréal.

Il déconstruit par la même occasion l'opposition entre «migrants», qui n'auraient besoin d'assistance, et «réfugiés», protégés notamment par la Convention de 1951. Les humains qui n'arrivent pas à nourrir leur famille vivent aussi une forme de violence, dit-il, et entament des «migrations de survie», une stratégie normale.

Les réfugiés sont attirés par la sécurité de nos pays. Ceux taxés de «migrants illégaux», en fait à la recherche d'une sécurité économique, sont quant à eux drainés par un marché clandestin de l'emploi. «Si les employeurs prêts à les embaucher, à faire des profits grâce au non-respect du droit du travail, n'existaient pas, ils ne viendraient pas.»

Pour sortir tous ces expa-

triés vulnérables, migrants ou réfugiés, de la clandestinité, François Crépeau invite donc à libéraliser le régime des visas. «Si, au lieu de payer 20 000 \$ à des passeurs, on leur demandait de payer 2000 \$ pour un visa, on aurait les ressources pour s'organiser. Les migrants pourraient aller et venir selon les emplois disponibles», expose-t-il. Il cite l'exemple des Européens de l'Est partis au Royaume-Uni et en Irlande lors de l'ouverture des frontières en 2005, dont les deux tiers sont repartis lors de la crise économique de 2007-2008.

En attendant, il faut cependant sanctionner les employeurs — plutôt que les sans-papiers — et instaurer un «pare-feu» entre les services d'immigration et les autres services de l'État. «Ce n'est le rôle ni des écoles ni des hôpitaux d'effectuer des contrôles migratoires sur les personnes qui s'y présentent.» Et les migrants ont des droits, passe-t-il son temps à devoir répéter.

Être plus ambitieux

Suivant ce raisonnement, les 25 000 réfugiés syriens attendus par le Canada d'ici fin février prennent des proportions minuscules. La crise syrienne pourrait très bien se régler entre pays plus favorisés, et pas seulement en Europe. François Crépeau émet une hypothèse au fil de la conversation: «Si on décidait d'accueillir les 4 mil-

lions [de migrants] qui sont en ce moment en Turquie, au Liban et en Jordanie, sur une période de huit ans, sur un continent de 500 millions de personnes [population de l'Union européenne], ça fait à peine un millième de la population à absorber.»

En ajoutant aux pays riches — 28 pays européens, 2 en Océanie et 2 en Amérique du Nord — ceux qui ont aussi une tradition d'immigration, comme le Brésil, l'Argentine ou le Chili, la masse s'élève à 1 milliard d'habitants.

«Pourquoi pas? On l'a fait pour 3 millions d'Indochinois il y a 40 ans. Nous sommes aujourd'hui plus riches et plus nombreux.» M. Crépeau a déjà même suggéré au gouvernement Trudeau de prendre l'initiative de convoquer un sommet pour établir une clé de répartition mondiale.

Pas de voix politique

Pourquoi pas, justement? Force est de reconnaître que l'idéal de mobilité, dont les dirigeants se gargarisent, ne serait finalement qu'applicable aux capitaux et aux biens.

Si la situation est si difficile à faire évoluer, c'est parce que les migrants n'ont pas de voix politique. «Il ne faut pas blâmer le système démocratique, c'est le meilleur que l'on ait inventé, mais il fonctionne à l'incitatif électoral. Et les migrants n'existent pas, ils ne votent pas», expose le rappor-

teur spécial en citant les 240 millions de personnes mobiles dans le monde.

C'est aussi son travail de porter leur voix aux dirigeants. Élu depuis 2011 à cette fonction onusienne, celui qui est également professeur de droit à l'Université McGill produit quatre rapports par année: deux sur des thématiques migratoires et deux sur des pays qu'il visite.

Il reste modeste («c'est juste des rapports, ça prend la poussière»), mais optimiste sur leurs effets collatéraux. «Les États du Conseil des droits de l'homme peuvent s'y référer pour poser des questions plus pointues et les ONG s'en servent. D'autres personnes prennent le relais.» Après qu'il a rapporté que la durée de détention des migrants «irréguliers» atteignait jusqu'à dix-huit mois à certains endroits en Italie, cette période a été ramenée à trois mois.

De ses visites, il ne retient toutefois pas que les piètres conditions de détention et les violations des droits des migrants. «Ce que j'ai senti partout, c'est la résilience. Les migrants sont déjà sortis des centres de détention dans leur tête, ils sont en avant de nous, ils sont entrepreneurs. Et c'est ce qu'ils font bien, prendre des risques et démontrer leur courage, ce que je trouve extrêmement inspirant.»

Le Devoir

ACTUALITÉS

HARCÈLEMENT SEXUEL

En 2015, les patrons ont fermé les yeux, disent les conseillers en RH

Le laxisme des employeurs en matière de harcèlement sexuel fait partie des « ratés » de 2015 du palmarès annuel des « tops et des flops » de l'Ordre des conseillers en ressources humaines, qui représente 10 000 membres au Québec.

L'Ordre signale que plusieurs cas de laxisme ont été exposés au grand jour et ont fait la manchette. Selon l'organisation, les dossiers les plus déplorables sont ceux où l'employeur, conscient de la situation, a choisi de fermer les

yeux. L'Ordre espère que la médiatisation de ces cas aura permis aux travailleurs et aux

L'Ordre espère que la médiatisation de ces cas aura permis de prendre conscience de la gravité de l'enjeu

gestionnaires de prendre conscience de la gravité de l'enjeu et de l'importance d'agir.

En 2015, l'ex-animateur de CBC Jian Ghomeshi a notamment fait l'objet d'une poursuite pour agression sexuelle. Selon

une enquête interne du réseau, ses patrons auraient été au courant des allégations, mais auraient omis d'agir.

Le conflit chez les concessionnaires automobiles du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui perdure depuis trois ans, a également retenu l'attention dans les « flops ». Le lockout des 440 employés des 27 concessionnaires devrait prendre fin d'ici la fin de janvier, en raison de l'adoption du projet de loi 71 par le gouvernement du Québec.

Du côté des « tops » de 2015, l'Ordre souligne les ententes intervenues sur les régimes de retraite des employés dans le secteur privé et dans l'administration publique, notamment chez White Birch et à la Ville de Victoriaville.

La conclusion d'un accord de principe dans le secteur public provincial est également saluée. L'entente devra toutefois être ratifiée dans les prochaines semaines par les syndicats.

La Presse canadienne

« Je protège mon école publique » prévoit de déranger les députés

Le mouvement populaire « Je protège mon école publique » peaufine sa stratégie pour 2016.

L'an dernier, son moyen de pression de prédilection avait été les chaînes humaines. Au total, il était alors parvenu à convaincre quelque 100 000 citoyens de se tenir momentanément par la main autour de plus de 600 établissements scolaires d'un peu partout au Québec.

Le but commun des participants était de dénoncer les compressions effectuées par le gouvernement provincial dans les écoles primaires et secondaires.

Selon la porte-parole du mouvement, Pascale Grignon, la formule des chaînes humaines a fait ses preuves et elle sera donc répétée dès le mois de février. Par contre, d'autres mesures seront aussi mises en branle. M^{me} Grignon a soutenu que des « actions seront menées auprès des différents députés ».

Elle a ajouté que de la sensibilisation sera réalisée dans les médias sociaux et que des « rassemblements importants » pourraient être organisés dès les printemps.

Lorsqu'elle a été invitée à

fournir plus de détails par rapport à ces diverses idées, Pascale Grignon est demeurée discrète. « Il y a plusieurs choses sur la table, mais on veut garder un élément de surprise », s'est-elle contentée de dire.

Volte-face ?

M^{me} Grignon a souligné que la frustration à l'égard du gouvernement provincial n'a pas diminué d'un iota depuis la mise en place du mouvement « Je protège mon école publique » par une poignée de parents au printemps 2015. « Encore aujourd'hui, on n'est absolument pas d'accord avec la vision très comptable que le gouvernement a de l'éducation. C'est un secteur d'avenir. Il faut assurer le futur des enfants », a-t-elle martelé.

Pascale Grignon a précisé que son mouvement espérait que Québec fasse volte-face à l'occasion de la présentation du prochain budget. « Le choix à faire est d'admettre que l'éducation est essentielle, qu'on doit y réinvestir, qu'on doit se doter du plus beau et du meilleur système imaginable », a-t-elle conclu.

La Presse canadienne



NIGEL TREBLIN AGENCE FRANCE-PRESSE

Une pierre à la mémoire d'Anne Frank sur le site de l'ancien camp de concentration Bergen-Belsen, en Allemagne, est décorée de fleurs. Selon l'interprétation du conférencier français Olivier Ertzscheid, le journal est libre de droits 100 ans après la mort de son auteur.

Le journal d'Anne Frank disponible en ligne malgré la bataille de droits

En France, le 1^{er} janvier, le maître de conférence Olivier Ertzscheid et la députée Isabelle Attard ont, comme promis, mis en ligne l'intégralité du journal d'Anne Frank en version originale.

ERWAN CARIO

Jusqu'à preuve du contraire, le journal d'Anne Frank, dans sa version originale en néerlandais, est aujourd'hui dans le domaine public. Et, comme promis, la députée du Calvados Isabelle Attard et le maître de conférence et blogueur Olivier Ertzscheid ont mis en ligne le texte malgré l'avis et les menaces du Fonds Anne Frank, bénéficiaire et gestionnaire des droits de l'œuvre.

Une œuvre est-elle ou pas dans le domaine public? La réponse n'est jamais simple puisqu'il n'existe pas de définition positive de ce statut particulier d'une création de l'esprit. En gros, le domaine public s'entend par défaut et concerne tout ce qui n'est plus soumis à des droits d'auteur patrimoniaux. Et les règles qui régissent ces droits et leur extinction sont nombreuses et complexes. Il suffit donc qu'un ayant droit s'appuie sur une lecture particulière de ces textes de loi pour être en me-

sure de contester le statut de bien commun d'une création. C'est le cœur même de l'affaire qui entoure le célèbre journal.

Bataille de dates
On résume: le maître de conférence et blogueur Olivier Ertzscheid apprend début octobre que le Fonds Anne Frank, bénéficiaire des droits du journal, conteste l'entrée dans le domaine public de l'œuvre au 1^{er} janvier 2016, soixante-dix ans après la mort de la jeune diariste. Le Fonds s'appuie sur le fait que la première version publiée en 1947 a été retravaillée (coupée surtout) par le père de l'auteur, qui est mort en 1980, ce qui repousserait l'entrée dans le domaine public à soixante-dix ans après la mort de ce dernier, à savoir 2050. Pour la version complète, publiée en 1986, l'ins-

titution se réfère à la loi en vigueur à l'époque, à savoir un délai de cinquante ans après la date de parution, 2036 donc.

Olivier Ertzscheid se fend alors d'un texte, « Chère Anne Frank », dans lequel il s'émue de ce qu'il considère être un abus manifeste. Et il entend le combattre: « Anne, très chère Anne, je t'écris cette lettre pour te demander la permission de ne pas attendre 2050. À la fin de ce message, je mettrai en ligne ton journal. En faisant cela, j'accomplirai un acte illégal. Il est probable que "ton" éditeur ou que ceux qui se disent gestionnaires du fonds qui porte ton nom, il est probable qu'ils m'envoient leurs avocats »

sions du Journal d'Anne Frank en français.

Un acte qui ne passe pas inaperçu et qui est suivi par de nombreux autres acteurs de la cause des biens communs (Ro-

maine Lubrique, Lionel Maurer, etc.) qui mettent aussi le texte en ligne.

Olivier Ertzscheid retire les textes un mois plus tard à la suite d'un courrier du Livre de poche qui appuie sa demande en se basant sur le droit des traducteurs, mais il confirme qu'il mettra en ligne le texte en version originale le 1^{er} janvier 2016. Même promesse du côté d'Isabelle Attard, qui a soutenu cette initiative depuis le début de l'affaire.

Ce n'est que quelques jours avant la date fatidique, en début de semaine, que le Fonds Anne Frank se décide à sortir de sa réserve et envoie par l'intermédiaire de son avocat des courriers d'intimidation aux deux principaux protagonistes. Peine perdue.

La suite de l'affaire se passera probablement devant un juge qui devra statuer sur la validité des arguments du Fonds, car ceux du camp d'en face ont le mérite de relever de l'évidence: Anne Frank est morte il y a soixante-dix ans, en 1945, dans le camp de Bergen-Belsen, et son œuvre appartient aujourd'hui à l'humanité entière.

Libération

Irak: les avions canadiens toujours actifs

Bagdad — Les avions militaires canadiens qui participent à la campagne internationale contre le groupe armé État islamique en Irak et en Syrie ont été fort occupés en ce début d'année.

Les Forces armées canadiennes affirment que deux avions de combat CF-18 Hornet ont participé à une mission le 1^{er} janvier pour attaquer des positions du groupe extrémiste à Ramadi, en Irak, en appui aux forces irakiennes.

Les avions canadiens ont également participé à deux autres missions en Irak samedi. Deux avions ont bombardé un camp du groupe État islamique à Bartallah, à l'est de Mossoul, tandis qu'un autre duo d'avions a frappé

une base du groupe à Kudilah, au sud-est de Mossoul.

Jusqu'en mars ?

Le premier ministre Justin Trudeau a déjà annoncé son intention de retirer les avions militaires canadiens de la coalition internationale cette année, mais il n'a pas dit quand exactement.

L'ancien gouvernement conservateur s'était engagé à maintenir les avions militaires canadiens dans la région jusqu'au mois de mars.

L'armée canadienne a déployé six avions chasseurs, deux avions de surveillance et un avion ravitailleur dans le cadre de la campagne contre le groupe extrémiste.

La Presse canadienne

Toronto: un des « 18 » obtient la semi-liberté conditionnelle

Un individu qui purge une peine pour sa participation dans le complot des « Toronto 18 » a obtenu la semi-liberté conditionnelle. Saad Gaya, âgé de 28 ans, avait plaidé coupable de participation au complot visant à mettre des bombes dans trois endroits de Toronto. L'ancien étudiant en sciences à l'Université McMaster a été arrêté en 2006 alors qu'il déchargeait un camion de livraison rempli de trois tonnes de sacs contenant de l'engrais à base de nitrate d'ammonium. En 2010, il a été condamné à 18 ans de prison. Saad Gaya est né à Montréal. Mercredi dernier, il s'est vu refuser sa demande de libération conditionnelle, mais a obtenu six mois de semi-liberté conditionnelle — ou liberté conditionnelle de jour — ce qui lui permet d'aller à l'école et de travailler dans la collectivité. Il doit cependant retourner dans un centre résidentiel basé dans la collectivité chaque soir. Il devra respecter

certaines conditions, dont des thérapies religieuses avec un imam approuvé par Service correctionnel Canada.

La Presse canadienne

Puissant séisme à la frontière indo-birmane

New Delhi — Un puissant séisme de magnitude 6,7 a touché dans la nuit de dimanche à lundi le nord-est de l'Inde, près de sa frontière avec la Birmanie et le Bangladesh, a annoncé l'Institut américain de géologie (USGS). Le séisme a frappé à 4h35 locales à 29 kilomètres au nord-ouest de la ville d'Imphal, la capitale de l'État indien de Manipur, selon l'USGS, qui a révisé à la baisse la magnitude du séisme, initialement annoncée à 6,8. L'Institut indique que « des victimes et des dégâts sont possibles et [que] l'impact devrait être relativement localisé ». Il ajoute que les constructions de la région sont « très vulnérables aux séismes ». L'USGS a lancé un avis d'alerte jaune concernant les victimes et les dégâts, et estime à 35% la probabilité que le séisme ait fait entre un et dix morts.

Agence France-Presse

AVIS AUX LECTEURS

Prenez note qu'à compter d'aujourd'hui le tarif du *Devoir* en kiosque du lundi au vendredi est de 1,30\$ (taxes en sus).

LE DEVOIR



Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

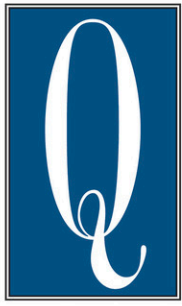
LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2016-01-02 649 Prochain gros lot (approx.) : 5 000 000 \$ + 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 54255561-01		10 12 16 25 20 27 36 compl. 10 14 21 36 32 37 42 compl. Extra 2300537	
LOTTO MAX Résultats des tirages du : 2016-01-01 06 10 13 14 25 41 46 compl. 08 Prochain gros lot (approx.) : 44 000 000 \$ Extra 9054600		En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.	

ÉDITORIAL

ARABIE SAOUDITE

Timidité canadienne

Ainsi donc l'an neuf commence avec une violence qui nous est devenue coutumière: exécution, décapitation, vengeance, foules survoltées. Entendu d'ici, le bruit de ce monde en furie semble loin. Mais c'est oublier notre propre rapport trouble à l'Arabie saoudite, ce pays qui fait la loi et devant qui les gouvernements occidentaux s'inclinent, liés par le pétrole et le commerce des armes.



Qu'a d'abord dit le Canada en apprenant samedi que l'Arabie saoudite avait procédé à des exécutions de masse, incluant la décapitation du cheikh Nimr al-Nimr, passeport direct pour l'embrassement de cette région du monde? Il s'est dit... «décu». Le rôle de leader que Justin Trudeau a promis de jouer sur la scène internationale venait à nouveau de rapetisser face à la fureur du monde. La timide déclaration du ministre canadien des Affaires étrangères a été rectifiée dimanche soir tant la situation l'exige.

Mais l'ombre de nos liens avec l'Arabie saoudite plane.

Il faut en effet se rappeler que, il y a quelques mois, le quotidien torontois *The Globe and Mail* révélait que c'est en contrevenant des règles canadiennes qu'un discret contrat de vente de matériel militaire de quelque 15 milliards de dollars, le plus important du genre jamais conclu au Canada, était intervenu entre une société de la Couronne, la Corporation commerciale canadienne, et l'Arabie saoudite. En vertu de ce contrat, des véhicules blindés légers seront fabriqués pour les 14 prochaines années par l'entreprise General Dynamics Land System (GDLS) de London, en Ontario.

Premier ministre de l'époque, Stephen Harper avait été pris à partie à ce sujet pendant la campagne électorale, notamment au débat des chefs et particulièrement par Gilles Duceppe, redevenu chef du Bloc québécois. M. Harper avait répliqué en défendant avec force les 3000 emplois que ce contrat créait, et en minimisant l'affaire. Il ne s'agit pas de ventes d'armes, disait-il, mais de véhicules!

Le premier ministre jouait sur les mots: les véhicules en question sont faits pour être équipés de canons, de mitrailleurs ou de mortiers. L'affaire ne trompait ni les experts en armement ni les défenseurs des droits de la personne. Sus dès lors à Harper le guerrier, le même qui ramenait à un «incident» le sort du bloqueur Raïf Badawi, châté en Arabie.

Ce qui a été moins mis en relief, c'est que Justin Trudeau, politicien nouveau, souriant et à l'écoute, avait exactement la même position que M. Harper dans cette affaire. Lors d'un arrêt électoral à London en octobre, il s'était empressé de préciser que pas plus que M. Harper il n'entendait remettre en question le contrat de GDLS. Et il devait lui aussi affirmer par la suite, contre toute vraisemblance, qu'il s'agissait de ventes non pas d'armes, mais de Jeep.

Pour marquer la distance avec les conservateurs, M. Trudeau y était toutefois allé d'une vague promesse: un gouvernement libéral serait plus transparent en ces matières. À quoi il ajoutait un engagement plus structurant: un gouvernement libéral signera le Traité sur le commerce des armes, entré en vigueur en décembre 2014 et auquel le Canada n'a toujours pas adhéré, seul pays de l'OTAN à s'être ainsi abstenu. C'était là une promesse importante: sous l'administration conservatrice de Stephen Harper, les ventes de matériel militaire ont atteint des sommets. Ces dernières années, le Canada est devenu le 13^e plus important exportateur d'armement au monde en ayant pour clients des pays comme l'Arabie saoudite, l'Inde et la Colombie.

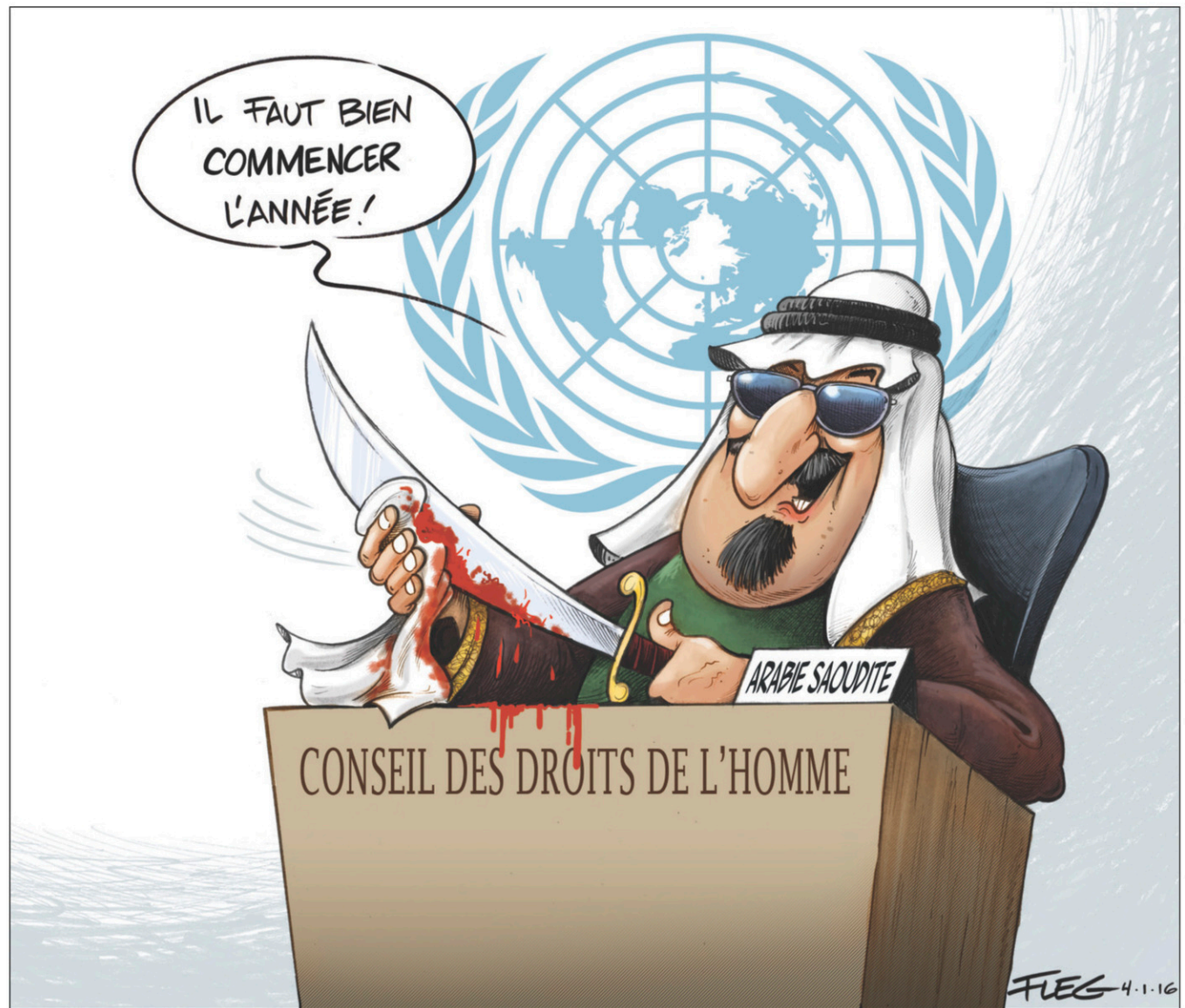
Depuis qu'il a été élu, Justin Trudeau a confié spécifiquement le mandat de signer le traité à son nouveau ministre des Affaires étrangères, Stéphane Dion. Deux mois plus tard, silence radio. Pas étonnant qu'en transmettant leurs attentes envers le gouvernement libéral pour 2016, les dirigeants canadiens et québécois d'Amnistie internationale aient réitéré l'urgence d'agir en ce domaine dès le début de l'année. Il s'agira ensuite d'arrimer ventes d'armes et exigences pour le respect des droits de la personne.

En attendant, il est d'autres moyens symboliques pour le premier ministre de se dissocier de l'impitoyable répression saoudienne: se porter, par exemple, à la défense de Raïf Badawi, ne serait-ce que le temps d'un égoportrait avec Ensaf Haidar, sa combative épouse, qui a trouvé refuge à Sherbrooke. Mais notre empathique nouveau premier ministre n'est pas prêt à intervenir personnellement en faveur de M. Badawi. «Ce n'est pas dans mes plans immédiats», a-t-il dit à La Presse canadienne à la mi-décembre. L'Arabie saoudite n'a décidément rien à craindre: en 2016 comme en 2015, au Canada comme ailleurs, les gouvernements ont beau changer, ils savent tous ménager leurs alliés.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Adjoints NELLIE BRIÈRE, PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

Burundi: un accident, vous dites?

Deux erreurs de fait dans l'article de Moda Dieng et Emile Ouedraogo sur le Burundi et la force africaine proposée par l'UA («Burundi: une force africaine pour contrer le risque d'un génocide», *Le Devoir* du 31 décembre 2015) ont pour effet de vicier tout l'argumentaire des deux universitaires.

Première erreur: feu Cyprien Ntaryamira, qui remplaçait le premier président hutu du Burundi, Melchior Ndadaye, assassiné en octobre 1993 par des militaires tutsis, n'a pas trouvé la mort en 1994 dans «l'accident d'avion qui a aussi coûté la vie au président rwandais, Juvénal Habyarimana». Non, il a trouvé la mort quand l'avion a été frappé par un missile sol-air tiré par des militaires du Front patriotique rwandais (FPR), aujourd'hui au pouvoir à Kigali. Ce sont par ailleurs d'anciens dirigeants du FPR qui ont témoigné à cet effet. Et des milieux tutsis à Bujumbura ont fêté à la suite de cet attentat aux conséquences désastreuses.

Deuxième erreur: les auteurs prétendent qu'en 2005, après l'adoption d'une nouvelle constitution, «Pierre Nkurunziza remporte les élections». Non, Pierre Nkurunziza a été choisi par les parlementaires burundais pour diriger le

pays jusqu'aux premières élections au suffrage général de 2010. Aussi, il a gagné les deuxièmes élections générales en 2015 en toute conformité avec la Constitution. Et le président Nkurunziza exige maintenant, avec raison, le respect de la souveraineté du Burundi et refuse le déploiement de troupes africaines.

Comment peut-on partager la conclusion favorable à l'envoi de troupes de l'Union africaine de ces deux universitaires quand on voit de telles erreurs de fait qui cachent une interprétation tendancieuse de l'histoire récente de l'Afrique des Grands Lacs?

Robin Philpot
Montréal, le 31 décembre 2015

Le petit médecin de famille québécois

Une journée après l'autre, le Dr Gaétan Barrette, médecin spécialiste et ministre de la Santé, cherche à modifier les conditions de travail, le milieu de travail, et la nature même du travail des futurs médecins de famille québécois. Alors que partout au pays on cherche à multiplier les rôles du médecin de famille, ici on veut le confiner à la clinique, loin du territoire et des chasses gardées des médecins spécialistes en milieu hospitalier.

Pourtant, la tendance est lourde. Partout au Canada, on multiplie les formations complémentaires de trois mois à un an qui sont offertes aux médecins de famille. On les forme en chirurgie, en oncologie médicale, et même en anesthésie. Partout on fabrique des minispécialistes qui réduisent les coûts associés au salaire des médecins spécialistes qui semblent capotés en plein voyage interstellaire.

Et la Fédération des médecins omnipraticiens (FMOQ) dans tout ça? Plutôt que de sauter dans la tendance canadienne et d'amener les médecins de famille d'ici à contribuer davantage, elle accepte de créer une clause de disparité de traitement pour les nouveaux médecins de famille. Ceux-ci seront forcés de travailler uniquement en clinique, à moins d'une dérogation ministérielle.

Après les révoltes des années 1990 dans plusieurs milieux de travail, les clauses de disparité de traitement semblaient être un mauvais souvenir, le symbole par excellence d'iniquités en matière d'emploi pour la génération montante.

Mais le Dr Louis Godin, président de la FMOQ, est satisfait. Le petit médecin de famille québécois gardera sa place en clinique, non mais, quelle mouche l'a piqué?

Alexandre Ferland,
étudiant en médecine
Montréal, le 31 décembre 2015

L I B R E O P I N I O N

VILLE DE QUÉBEC

En 2016, prioriser la lutte contre l'étalement urbain

PASCAL GRENIER

Ingenieur forestier et biologiste
Québec

Le maire de Québec cherchait récemment de nouveaux objectifs pour 2016. Pourquoi ne pas prioriser la lutte contre l'étalement urbain afin de donner une eau de bonne qualité aux citoyens de Québec, mais aussi pour réduire la production de gaz à effet de serre (GES)? S'attaquer à l'étalement urbain, c'est lutter contre le principal problème environnemental régional. Avec des autoroutes dans toutes les directions, limiter la dispersion urbaine serait un réel défi pour l'administration publique.

L'étalement urbain entraîne plusieurs conséquences telles que construction de nouvelles rues, trottoirs, égouts et aqueducs, éclairage de rues, déneigement et enlèvement des ordures, transports public et scolaire, services de distribution d'électricité, de téléphone et service postal. L'étalement urbain entraîne aussi une plus grande consommation d'énergie, d'espace et d'eau de même qu'une plus grande production de déchets. La pollution atmosphérique est accrue tout en augmentant la congestion, le bruit et la baisse de qualité de vie dans le milieu urbain, à cause des autos des banlieusards.

De plus, l'étalement urbain est un véritable

gouffre financier. À titre d'exemple, il faut ouvrir de nouvelles écoles en banlieue, comme à Val-Bélair l'an passé et cette année à Lac-Beauport, alors qu'on en ferme au centre-ville de Québec. Un autre exemple a trait aux réclamations d'aide de Stoneham et de Lac-Delage pour la mise aux normes de leurs usines d'épuration des eaux usées, alors que Québec a dû investir 20 millions récemment pour améliorer le traitement de l'eau de la rivière Saint-Charles, devenue de plus en plus polluée.

Gouffre financier aussi à cause de tous les déplacements que l'étalement entraîne; longs parcours soir et matin des banlieusards qui travaillent en ville, difficulté à fournir des transports publics de qualité avec un tissu social dispersé et transport scolaire de trois à cinq fois plus cher en banlieue qu'en ville.

Comment réduire l'étalement urbain? Mentionnons que ce sont surtout les jeunes adultes qui sont attirés par la banlieue. Ils y recherchent la tranquillité, une meilleure qualité de vie, la présence de la nature et des espaces verts, un terrain plus grand, l'absence de pollution et un meilleur milieu de vie pour leurs enfants. Ceci se matérialise par une grande maison, dans un quartier propre et tranquille, une auto pour chaque adulte de la famille, une piscine, des jeux extérieurs pour les enfants et un carré jardin dans la cour.

Le problème est que cet idéal est en train de dé-

truire la planète. La ville doit être conçue pour minimiser la consommation de ressources. Ainsi, les citoyens d'une ville peuvent protéger l'environnement et en même temps s'assurer un cadre de vie très agréable. Pour y arriver, la ville doit offrir des services publics de quartier comme des piscines, des parcs avec jeux d'eau et glissades, des cours d'école avec jeux accessibles en tout temps, des bibliothèques, des patinoires intérieures et extérieures, des sentiers pédestres, des pistes cyclables, des jardins communautaires, des transports publics fréquents et fiables, etc.

Fausses économies

La question du coût est aussi très importante dans la décision pour un jeune couple de s'installer en ville ou en banlieue. À première vue, il peut paraître plus avantageux financièrement de choisir la banlieue avec le prix des terrains et des taxes moins élevé. Toutefois, à moyen terme, les économies réalisées pour un achat en banlieue sont vite dépassées par l'achat d'une deuxième et parfois d'une troisième voiture, les déplacements soir et matin sur de longues distances, sans compter la dépense en temps due à la congestion. En ville, on peut vivre avec une seule, voire sans auto, en profitant de la proximité des services, des transports en commun et de l'offre d'autopartage. Les écono-

mies alors sont considérables.

La Ville de Québec fait déjà des efforts pour densifier son bâti et aider les gens à s'installer en ville. Par exemple, le récent programme «Accès famille» favorise l'achat d'une maison à Québec pour un jeune couple. Toutefois, ce programme pourrait être amélioré en retirant des parties excentriques du territoire comme Lac-Saint-Charles et Val-Bélair, qui sont dans l'étalement urbain. La Ville pourrait aussi faire l'achat de vastes lots pour constituer une banque de terrains qui pourraient être revendus, plus tard à prix réduit, en échappant à la spéculation foncière. Le récent plan particulier d'urbanisme de Sillery, avec l'ajout de 800 logements en centre-ville, est un pas dans la bonne direction. On pourrait faire la même chose pour les terrains vacants au centre-nord de Beauport. Par contre, l'élargissement de l'autoroute 73 entre Jean-Talon et De la Faune n'est pas une bonne option. Ce n'est qu'une solution temporaire qui ne fera qu'encourager l'étalement vers le nord.

Voilà donc tout un programme pour le maire Régis Labeaume en 2016 et pour les années suivantes. Oui, il serait intéressant de faire du patinage, du kayak et de la pêche sur la Saint-Charles, mais l'aménagement viable de la ville, en réduisant la production de GES, demande beaucoup plus et est un véritable héritage à laisser à nos enfants et petits-enfants.

IDÉES

SANTÉ

En avoir pour son argent, tout simplement

MARCEL LAPOINTE

Jonquière

À moins de vivre, un jour, dans une société équitable, l'énorme « bargaining power » que possède le corps médical face à l'État est là pour durer. À preuve, pour résoudre leur dernier conflit avec le gouvernement sur leurs honoraires derrière des portes closes, les médecins n'ont eu besoin que de promettre au ministre de la Santé (un ex de leur camp, d'ailleurs) leur ferme intention de faire le nécessaire pour mériter leur paye. Entre autres: prendre davantage de patients pour éviter le couperet de la loi 20 visant un meilleur accès aux services médicaux.

Cependant, pour ce qui est de la résolution des négociations du secteur public entre l'État et ses employés, ce serait toujours l'impasse si la population ne s'en était pas mêlée pour appuyer sans réserve les salariés qui lui fournissent quotidiennement des services de moins en moins gratuits en santé et en éducation.

Mais comment se fait-il que cette même population ne puisse qu'assister impuissante aux négociations entre gouvernants et médecins sur leur rémunération? L'organisme Jeunes médecins pour la santé publique a tenté de répondre à la question. L'autre jour, dans les journaux (*Le Quotidien de Saguenay et Le Devoir*), une des leurs a défendu l'idée qu'un troisième joueur, l'opinion publique, s'invite, par l'entremise d'un lobby, au banc des négociations entre le gouvernement et le corps médical, pour « exiger la convergence des influences qui bâtissent notre système de santé ». User de son influence par lobbyiste interposé face aux lobbys que sont le gouvernement et les syndicats de médecins. Généralement, le gouvernement écoute les lobbys et décide. Non?

Un lobby?

La population place les médecins au sommet de son palmarès d'appréciation, bien qu'elle les considère comme les enfants gâtés du système. En quelque sorte, prise en otage, elle se fait rançonner par des frais accessoires exorbitants, court au petit matin dans l'espoir d'entrer dans la clinique médicale sans rendez-vous la plus proche, endure le soi-disant manque d'effectifs médicaux pour répondre au nombre grandissant de patients orphelins et se voit contrainte de se rabattre sur les urgences des hôpitaux, là où on ne connaît que l'heure à laquelle on entre. Qu'est-ce que pourrait faire dans cette galère la population représentée par un lobby, qui, au reste, depuis fort longtemps et de multiples façons, fait pression sans qu'on l'entende?

En tout état de cause, le gouvernement et les médecins savent trop bien ce qu'attend une population vieillissante d'un système de santé satisfaisant. Elle le répète jusqu'à plus soif depuis des décennies qu'elle paie le prix fort en impôts de toutes sortes pour recevoir des soins gratuits de qualité. Mais elle est très peu écoutée, confinée qu'elle est au rang de spectatrice devant deux... « lobbys » qui s'entendent comme larons en foire. Ce que veut la population c'est d'en avoir pour son argent, parce qu'elle investit énormément dans le corps médical, non seulement en payant pour former ses disciples, mais également pour leur salaire: 6,5 milliards de dollars annuellement, haussés de 85% en dix ans. De quoi faire grincer des dents les salariés de l'État, dont les dirigeants ont tout juste réussi à négocier, cet automne, des salaires pour protéger leurs membres de l'appauvrissement.

Pendant ce temps, au nom de l'austérité, le gouvernement clame qu'il faut dégraisser les Centres de la petite enfance; qu'il y a encore du gras à couper dans les commissions scolaires; que l'on doit couper dans le logement social, les prestations aux bénéficiaires de l'aide sociale, etc.

Certains prétendent qu'injecter plus d'argent dans le système de santé ne changera rien. Volontiers, mais si les quelque 32 milliards qu'il nous coûte annuellement étaient mieux distribués... Ça pourrait permettre de traiter ce que Jeunes médecins pour la santé publique qualifie de symptôme, soit la rémunération des médecins (dont 800 millions versés en trop aux spécialistes), en attendant de diagnostiquer cette prétendue grave pathologie dont souffrirait notre système de santé.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 6500 caractères (y compris les espaces), ou 1000 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (*redaction@ledevoir.com*), mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

Bienvenue dans l'ère de la survie

Nous reste-t-il assez de temps pour réaliser la révolution démocratique?

ROMÉO BOUCHARD

Saint-Germain-de-Kamouraska

Malgré le déferlement sans précédent de richesses, de machines, de commodités, de spectacles, d'élections et de conventions internationales, dont nous gratifions chaque jour le capitalisme ostentatoire, et malgré « le vent de fraîcheur » que souffle Justin Trudeau, je pense que nous commençons à comprendre que la fête de la croissance tire à sa fin et que nous allons bientôt payer cher ce déchainement programmé et insensé de production et de consommation.

L'année 2015 s'est conclue avec la conférence de Paris, qui a permis une première prise de conscience planétaire de l'urgence de nous libérer des énergies fossiles si nous voulons éviter les effets catastrophiques du réchauffement du climat en cours. Le débat qui fait rage au Canada et au Québec sur le pétrole et les oléoducs est au cœur de cet enjeu. Et la crise du climat n'est qu'un volet du dépassement des capacités de support de notre planète induit par la croissance industrielle actuelle. L'éloignement et la destruction de la nature nous ont conduits au seuil de l'apocalypse. Nous entrons dans l'ère de la survie.

L'austérité

L'oligarchie économique et financière a été quotidiennement pointée du doigt en 2015 comme responsable du gâchis social et environnemental dans lequel nous trouvons. Les millionnaires, leurs banques, leurs multinationales et leurs politiciens de service, qui contrôlent le jeu, sont engagés dans la phase finale de leur entreprise de domination du monde: la prise de contrôle des missions de l'État lui-même pour les inféoder à leur système d'enrichissement. Le drame de la Grèce nous en a fourni une illustration tragique. Ici, la commission Charbonneau nous a permis de mesurer l'ampleur et le caractère systémique de cette infiltration du pouvoir politique par le monde des affaires.

Même quand ils tournent au vert, comme on le voit présentement, ne nous y trompons pas, les riches pensent bien davantage à sauver leur mise qu'à sauver la planète. La spéculation, la production industrielle, l'extraction, le libre-échange, la manipulation des États et des esprits sont leurs armes, et ils ne s'arrêteront pas tant qu'ils y verront de l'argent à faire. Leur objectif demeure la croissance de leurs richesses et de leur pouvoir. Ils ne nous sauveront pas: ils vont nous emporter en enfer avec eux.

La question nationale

La crise du mouvement souverainiste et nationaliste, qui a fait la manchette toute l'année au Québec, est une autre facette de cette offensive de mondialisation et de concentration du pouvoir financier.

Les riches n'aiment pas les frontières, les identités: l'argent n'a pas de nationalité, il est multiculturel, il est privé, il est libéral, il est fédéraliste et il parle anglais. Les mouvements de gauche subissent le même sort; les classes sociales n'existent plus: chacun doit fournir sa part d'efforts. Le mépris et la marginalisation des régions périphériques et des Premières Nations, qui ont aussi fait les manchettes en 2015, relèvent de la même philosophie de nivellement des communautés au nom des impératifs de rentabilité économique.

Dix ans d'iniquité envers les parents adoptants

ANNE-MARIE MOREL

Présidente de la Fédération des parents adoptants du Québec

Le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) fête ses 10 ans en 2016. Partout dans le monde, on l'admire pour sa générosité et son impact positif sur les enfants et les familles. Cependant, on passe trop souvent sous silence que le RQAP n'offre pas les mêmes privilèges à tous: les parents adoptants bénéficient de 18 semaines de présence de moins auprès de leurs enfants.

Pourtant, les enfants adoptés ont des besoins spécifiques que n'ont pas les enfants biologiques parce qu'ils ont connu une rupture avec leurs parents d'origine. Souvent, ils ont aussi vécu d'autres deuils et séparations, de même que de la négligence ou de la violence, avant de rejoindre leur famille définitive. Ce lourd bagage influence la capacité de l'enfant à entrer en relation et à s'attacher aux autres êtres humains. Il est alors indispensable de construire, aussi tôt que possible, une relation d'attachement sécurisée avec sa famille d'adoption pour favoriser sa stabilité psychologique et émotive, tout au long de sa vie.



BEN CURTIS ASSOCIATED PRESS

Seule la démocratie peut nous permettre de mettre un frein à la destruction des ressources naturelles, à la pollution de notre environnement, à l'exploitation des pauvres, à la destruction de la vie sur la Terre et à la folie guerrière.

L'islamisme et la démocratie

Les dictatures provoquent des rébellions, c'est bien connu. Et la résistance à cette immoralité du grand capital, qui marchande pétrole et minerai contre des armes et manipule les gouvernements,

Les millionnaires, leurs banques, leurs multinationales et leurs politiciens de service, qui contrôlent le jeu, sont engagés dans la phase finale de leur entreprise, la prise de contrôle des missions de l'État pour les inféoder à leur système d'enrichissement

sans se soucier des gens qu'on force ainsi à s'entretenir ou à fuir, c'est dans l'idéologie de l'islam politique radical (salafiste-wahhabite) qu'elle a trouvé son nid. De même, la peur et l'insécurité génèrent des mouvements d'extrême droite qui poussent un peu partout en Europe et aux États-Unis (Le Pen, Trump, etc.). Et cette flambée de terrorisme crypto-religieux et de nationalisme xénophobe ébranle les valeurs démocratiques et remet en cause la tolérance et la solidarité, plus nécessaires

que jamais en période de crise et de survie.

Le salut ne viendra pas de nos gouvernements. La désillusion des citoyens face à la démocratie de représentation ne cesse de grandir d'une élection à l'autre. Seul le peuple, souverain, s'il sait se libérer de l'envoûtement dont il est victime par ces vendeurs de bonheur à crédit, peut nous sauver.

Seule la démocratie, la vraie, peut nous permettre de reprendre les commandes et de mettre un frein à la destruction des ressources naturelles, à la pollution de notre environnement, à l'exploitation des pauvres, à la destruction de la vie sur la Terre et à la folie guerrière. Et l'adoption d'une constitution qui nous ressemble est un passage obligé de ce virage démocratique, économique et culturel.

Mais nous reste-t-il assez de temps pour réaliser cette révolution démocratique et prévenir l'effondrement, ou vaut-il mieux organiser dès maintenant notre survie? Une chose est sûre, en 2015, nous sommes entrés dans l'ère de la survie, et c'est bien autre chose que l'ère *selfie* de Justin Trudeau...

Pour surmonter le défi de l'attachement, le RQAP joue un rôle important. La présence intensive du parent pour répondre aux besoins de l'enfant et partager du temps de qualité avec lui est la meilleure façon de promouvoir un attachement sain. Les experts en adoption recommandent donc que cette période d'appropriation et d'adaptation dure au moins un an avant la fréquentation d'un service de garde.

Toutefois, la durée actuelle des prestations d'adoption est trop courte pour permettre à bon nombre de parents adoptants de mettre en œuvre cette recommandation importante. La fréquentation hâtive d'un milieu de garde peut alors avoir des conséquences graves pour la dynamique familiale et la santé psychologique d'un enfant adopté; ce dernier pouvant interpréter ce changement comme un nouvel abandon...

Un régime autofinancé

Par ailleurs, le fait de prendre en charge un enfant abandonné, bouleversé, voire traumatisé, sollicite des ressources physiques et psychologiques importantes chez les nouveaux adoptants. Ils ne sont donc pas à l'abri des troubles

d'adaptation, de l'épuisement et de la dépression à la suite de l'arrivée de leur enfant, même s'ils n'ont pas connu la grossesse et l'accouchement.

En 2016, il est temps que les besoins différents des enfants adoptés et de leurs parents soient reconnus

Au-delà des bénéfices pour la qualité de vie des individus adoptés et de leur famille, l'augmentation de la durée des prestations pour adoption permettrait de générer des économies en soins de santé et de services sociaux pour le Québec sans nuire à l'équilibre budgétaire. En effet, ce régime d'assurance est autofinancé, génère des surplus annuellement et dispose de la latitude financière suffisante pour offrir les mêmes prestations aux parents adoptants qu'aux parents biologiques.

En 2016, il est temps que les besoins différents des enfants adoptés et de leurs parents soient reconnus. Juridiquement, tous les enfants, peu importe leur origine ou nationalité, sont égaux. Aux yeux du RQAP, ça ne semble pas être le cas. Cela doit changer, car tous les enfants du Québec ont droit à des chances égales en matière de présence parentale pour se développer le mieux possible. Les adoptants ont été suffisamment patients et compréhensifs.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION: Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille et Guy Taillier (éditorialistes, responsables de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Michaël Monnier et Olivier Zuida (recherchistes photos); INFORMATION GÉNÉRALE: Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shielids (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Paoline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Jessica Nadeau, Philippe Orfall et Karl Rettino-Panzelli (reporters); INFORMATION POLITIQUE: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Cirino et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec); Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre); INFORMATION CULTURELLE: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre); INFORMATION ÉCONOMIQUE: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); INFORMATION INTERNATIONALE: Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre); SECTION ART DE VIVRE: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); Loïc Hamon (cahiers spéciaux); ÉQUIPE INTERNET: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Cailion, Justine Daneau, Florence Sara G. Ferraris et Coralie Mensa (assistants); CORRECTION: Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; SOUTIEN À LA RÉDACTION: Amélie Gaudreau (secrétaire), Laura Pelletier et Arnaud Stoppa (commis); DOCUMENTATION: Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ: Mélanie Simard (adjointe par intérim); Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elmam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétaire); PRODUCTION: Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin et Nathalie Zemaitis; INFORMATIQUE: Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion et Kevin McKissock; ADMINISTRATION: Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Florentina Draghici et Xavier Pigeon (par intérim).

ACTUALITÉS

LOCATAIRE

SUIITE DE LA PAGE 1

pour être un client "en règle" jusqu'à 3h00 du matin; une fois l'heure fatidique arrivée, je m'enfonce dans mon siège en espérant qu'on ne contrôlera pas les tickets.

C'est alors que commence *Le locataire*, de Roman Polanski, que je visionne à travers un nuage bleuté — on peut fumer dans ce vieux cinéma aussi décati que l'appartement du film — et en jetant de plus en plus souvent des coups d'œil nerveux par-dessus mon épaule.

Je reconnais plusieurs rues de Pigalle et le bord de la Seine, que j'avais découverts quelques heures plus tôt, ce qui leur confère une familiarité saisissante. Le manque de sommeil, combiné à mon anxiété grandissante, me pousse vers un état qui s'apparente à la dérive paranoïaque du personnage.

Quand le film arrive à sa conclusion à la Munch, je suis tendu comme un ressort. Aussitôt que les lumières se rallument, un placier à la mine patibulaire se dirige vers moi en aboyant "Ticket!". Me voilà démasqué. Il m'expulse manu militari et fait faire un vol plané à mon sac à dos, qui va s'écraser sur le trottoir parisien.

Comme *Trelkovski* à travers la verrière.»

Accueil catastrophique

Avec son intrigue schizophrène, *Le locataire* peut être lu de maintes façons, tantôt allégorique

d'une France antisémite, tantôt satire d'une société exigeant le conformisme. Dévoilé au Festival de Cannes au printemps 1976, le film fut conspué par la critique. Dans un texte lapidaire devenu notoire, Roger Ebert écrivit: «Ce n'est pas mauvais: c'est embarrassant.» Or, deux des thèmes principaux du film, du reste récurrents dans la filmographie de l'auteur, sont justement l'inconfort et l'humiliation.

Cet accueil violent paraît a posteriori d'autant plus curieux que le film précédent de Polanski, le néo-noir *Chinatown*, avait à l'inverse eu l'heur de s'attirer des éloges unanimes. S'attendait-on à un long métrage similaire? Chose certaine, *Le locataire* ne saurait être plus dissimulable, dénué qu'il est du romantisme tragique et de l'élégance surannée de son prédécesseur. En lieu et place: un climat oppressant d'inquiétante étrangeté, un sens aigu du détail insolite et une propension déstabilisante à donner au réel des allures de cauchemar éveillé.

En cela, *Le locataire* est le digne successeur de *Répulsion*, sur une jeune femme qui, laissée seule dans son appartement, sombre dans un délire homicide, et *Le bébé de Rosemary*, sur une future mère qui, installée dans un nouvel appartement, suspecte son mari et leurs voisins de s'adonner à des rites sataniques.

Les similitudes entre les trois films sont si évidentes et nombreuses qu'on se plut longtemps à

les regrouper sous l'appellation «la trilogie des appartements». Une dénomination un brin réductrice, pour le compte, puisque faisant fi de la prédilection du cinéaste pour le huis clos, un procédé narratif auquel souscrivent également *Le couteau dans l'eau*, *Cul-de-sac*, *La jeune fille et la mort*, *Carnage* et *La Vénus à la fourrure*.

Chef-d'œuvre réhabilité

Conséquent, Polanski limita au maximum le tournage en extérieur en demandant au grand chef décorateur Pierre Guffroy (*Alphaville*, *Max et les ferrailleurs*) de construire en studio la façade entière de l'immeuble ainsi que ses différentes pièces, incluant deux versions de l'appartement de Trelkovski qui, victime d'hallucinations, a à un moment l'impression d'avoir rétréci telle Alice au pays des merveilles.

En l'occurrence, le générique entier du film n'est composé que de collaborateurs prestigieux. Directeur photo attiré d'Ingmar Bergman, Sven Nykvist opta pour une lumière froide synchronisée avec le mal-être exhibé par le protagoniste. En recourant à un harmonica de verre, instrument inusité, Philippe Sarde signa une partition qui installe d'emblée une ambiance sonore bizarre.

Au scénario, le complice de longue date Gérard Brach, dont l'agoraphobie devint une source inattendue d'inspiration, adapta avec Polanski *Le locataire chimérique*, de Roland To-

por, un roman fortement influencé par Kafka que le cinéaste Jack Clayton (*Les innocents*, *Gatsby le magnifique*) tenta en vain de porter à l'écran dès 1969.

Outre Polanski, qui tient le rôle-titre avec un naturel troublant, la distribution s'avère des plus disparates. Ainsi, les Américains Melvin Douglas, Shelley Winters et Jo Van Fleet, les Français Isabelle Adjani, Bernard Fresson et Josiane Balasko, et la Russe Lila Kedrova, entre autres interprètes, jouèrent chacun dans sa langue, tout le monde se doublant ou étant doublé par la suite, avec le cinéaste se doublant lui-même en français, en anglais et en italien.

Depuis son flop initial, *Le locataire* a pris du galon au point d'être considéré par nombre de cinéphiles, dont les frères Coen (*Barton Fink*, *Fargo*), comme l'un des meilleurs films de Roman Polanski.

Le Devoir

Manifestez-vous!

Quel est votre film? Dans quel contexte l'avez-vous vu? Pourquoi vous a-t-il plu à ce point? En 250 mots environ, la parole est à vous.

Classiques, cultes ou obscurs: il n'y a pas de bons ou de mauvais films qui tiennent. La série durera tant qu'il y aura des films.

CRITIQUE

SUIITE DE LA PAGE 1

cément plus intéressante que ma réponse», rétorque le persifleur Claude Gingras. Le lecteur nous pardonnera la connivence du tutoiement. Après tout, nous ne sommes pas si nombreux dans la confrérie des dinosaures...

Légitimité

Pour Claude Gingras il n'y a aucune raison de remettre en cause l'exercice critique: «C'est un compte rendu d'un événement public tout comme une partie de hockey, un écrasement d'avion ou une élection: les gens veulent connaître le résultat.»

À ce compte rendu «s'ajoute un élément d'opinion, tout comme au hockey, que des pontes analysent à l'antichambre. Ils décrivent et commentent. L'événement appelle un commentaire de la part d'intermédiaires entre celui qui donne et celui qui reçoit.»

Hélas, «on dirait que la musique classique s'est fait des ennemis!» Dans les médias, elle est devenue le parent pauvre, alors que «la musique est le médium le plus répandu, puisque la langue n'est pas un obstacle», s'étonne le chroniqueur.

La faute à qui? Aux «gens responsables, qu'on devrait appeler irresponsables, pour lesquels la musique est comme un

vague divertissement qu'on écoute dans sa voiture. Ils n'en connaissent pas le sérieux.»

«Tout dépend de ceux qui sont à la tête des médias. À Radio-Canada, il y avait une programmation en or. On a nommé je ne sais qui pour mettre la hache là-dedans de façon à fermer la boîte et dire "voyez, cela ne sert plus à rien."» Pour Claude Gingras, la chose est «démoralisante», parce que «la musique classique continue à vivre et à intéresser».

Positif

L'air du temps présent avait été prédit par Jean Yanne, il y a quarante-trois ans, dans sa satire *Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil*. Claude Gingras se rend compte que l'obsession dominante, désormais, est de «servir l'événement de façon positive», notamment par des avant-papiers. Le journaliste ressasse encore le traitement de la présentation de la saison 2015-2016 de l'OSM: «Sur quatre colonnes, il y en avait trois avec une immense photo de Patrick Bruel. À gauche, sur une colonne, le volet classique était devenu le volet secondaire. On est dans le grave, là!»

Sa blessure, qu'il qualifie même de «drame», Claude Gingras la remet cinq ou six fois sur le tapis en une heure d'entretien: «Ce qui m'attriste ce n'est pas de partir, c'est de voir que cette fonction que j'ai exercée avec tant de passion, de



Claude Gingras, dans le bureau de son domicile

Claude Gingras en cinq dates

- 1931 Naissance à Sherbrooke
- 1953 Entrée à La Presse
- 1962 Tournée en Union soviétique avec l'OSM et Zubin Mehta (première tournée d'un orchestre canadien): Moscou, Kiev, Leningrad, Vienne et Paris.
- 1967 L'année miraculeuse de la musique classique à Montréal
- 2015 Retraite après 62 ans et demi au quotidien de la rue Saint-Jacques

rigueur et d'amour, cette fonction qui était toute ma vie, est maintenant entre les mains de n'importe qui et assumée n'importe comment.» À la causerie pré-concert de l'OSM, le 26 novembre, la critique avait lancé à l'auditoire: «Que je vous plains! Vous allez rire et vous

allez pleurer, mais ce n'est pas le rôle de la critique musicale que de faire rire et de faire pleurer par le vide du propos.»

En élargissant son regard, à ce qui se passe dans les médias, les blogues et les réseaux sociaux, Claude Gingras analyse: «Le malheur est que n'im-

porte qui s'improvise critique, et c'est accepté par des médias dirigés par des ignorants. C'est ça le problème, le problème de l'ignorance. On ne fait pas une critique à partir d'un disque, mais à partir d'une partition. Il faut savoir lire et se référer à la partition, c'est élémentaire!» Impossible à freiner, il poursuit: «On s'est tous improvisé à un moment ou un autre, mais il y en a qui ont du talent et d'autres n'en ont aucun. Il faut en connaître et en avoir entendu beaucoup. Cela prend toute une vie.»

Pour ceux qui en doutaient encore, le journaliste était, naturellement, plutôt enclin à la flatterie. «Au début, j'avais 21 ans. M. Laroche me relisait. Il cherchait les fautes de français, mais souvent, il me demandait: "C'était si bon que ça, Claude?" Je tombais dans les absolus facilement. J'ai vite appris qu'il fallait être mesuré.»

Les inoubliables

Au chapitre des moments inoubliables de sa carrière, Claude Gingras cite «l'Elektra de 1967 avec Birgit Nilsson, Leonie Rysanek et Regina Resnik, dirigé par Karl Böhm dans la mise en scène de Wieland Wagner; la 2^e Symphonie de Mahler par Zubin Mehta en 1972 et les récitals Schubert de Till Fellner en 1997 à Lanaudière et d'Emmanuel Ax en 2011», mais aussi, de manière générale, «l'Académie estivale de quatuor à cordes de McGill,

où de jeunes quatuors jouent comme des dieux dans une salle pleine de jeunes auditeurs qui écoutent religieusement. C'est ce qu'il y a de plus beau l'été à Montréal.»

Parmi les chefs de l'OSM, il pense que Zubin Mehta «a donné une personnalité à l'orchestre», retient de Franz-Paul Decker «des Strauss et Bruckner mémorables» et accorde à Charles Dutoit, «un interprète», d'avoir été «le plus grand chef de l'histoire de l'OSM». On le sait circonspect sur Kent Nagano: «Il n'y a pas grand-chose qui m'ait bien impressionné, sauf son tout premier concert, la 9^e de Mahler, les 23 et 25 mars 1999. Il nous a fait un numéro de première classe. Nous sommes tous tombés sur le dos. Il n'a jamais atteint, depuis, ce niveau-là.»

Le critique au franc-parler apprécie le public du Métropolitain, qui «aime la musique, n'a aucune prétention et écoute la musique avec tout son cœur et ses oreilles», et considère que «l'OSM est devenu un supermarché de la musique» avec «trop de marketing, de culte des maestros». Pourfendeur de la passivité, s'il pouvait avoir un souhait, c'est de voir un public qui écoute davantage qu'il n'entend. «À Montréal, les gens crient bravo tout le temps; bon ou mauvais. Ce n'est pas flatter pour ceux qui sont vraiment très bons!»

Le Devoir

TENSIONS

SUIITE DE LA PAGE 1

de presse, que le pays avait décidé de «rompre ses relations diplomatiques avec l'Iran et que les membres de la représentation diplomatique iranienne avaient 48 heures pour quitter le pays». La décision de Riyad «confirme le refus du royaume de traiter avec un État qui parraîne le terrorisme [...] et a propagé le chaos et le confessionnalisme au Moyen-Orient et dans le monde musulman», a-t-il ajouté.

Dans la nuit de samedi à dimanche, des manifestants iraniens avaient envahi l'ambassade saoudienne à Téhéran et le consulat saoudien dans la ville de Machhad, les détruisant en partie, après l'exécution dans le royaume saoudien de 47 personnes, condamnées pour «terrorisme», dont le cheikh Nimr.

Condamné à mort en octobre 2014 pour «terrorisme», «sédition», «désobéissance au souverain» et «port d'armes», l'homme de 56 ans a été un des porte-étendard du mouvement de contestation qui a éclaté en 2011, dans la foulée du Printemps arabe, dans l'Est saoudien où vit l'essentiel de la mi-

norité chiite qui se plaint de marginalisation.

Polarisation

Les relations entre l'Arabie saoudite sunnite et l'Iran chiite évoluent en dents de scie depuis la révolution islamique iranienne en 1979. Les deux puissances sont souvent en désaccord sur les moyens de régler les crises dans la région et s'accusent mutuellement de chercher à élargir leur influence. La nouvelle crise a éclaté avec l'exécution de 47 personnes condamnées pour «terrorisme» — essentiellement pour des attentats attribués au réseau djihadiste sunnite al-Qaïda — en même temps. Il s'agit, selon Human Rights Watch, de la «plus importante exécution en masse» en Arabie saoudite depuis 1980.

Ces événements surviennent alors que la région est déjà particulièrement tendue, secouée par trois guerres — en Syrie, en Irak et au Yémen — où les confrontations religieuses chiïtes et sunnites se multiplient. D'importantes manifestations se sont d'ailleurs tenues dans d'autres pays du Moyen-Orient, comme au Yémen, au Liban et à Bahreïn.

Au Liban, Hassan Nasrallah, chef du puissant mouvement chiïte Hezbollah allié de l'Iran, a vivement condamné



Une manifestation s'est déroulée dimanche devant l'ambassade saoudienne à Téhéran.

l'exécution du cheikh Nimr. Dans un discours retransmis sur la chaîne du Hezbollah, Al-Manar, il a estimé que cette mise à mort «dévoilait le vrai visage de l'Arabie saoudite, le visage despotique, criminel et terroriste».

Craintes internationales

Selon le professeur titulaire à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke Sami Aoun, ces exécutions s'inscrivent à la suite d'«une série d'accrochages et de rivalités entre les deux puissances» qui contribue-

ront à polariser encore davantage la région.

«On assiste à une guerre par procuration qui révèle une course pour un statut privilégié dans l'ordre musulman», précise ce spécialiste des enjeux du Moyen-Orient. L'idée est aussi de se rapprocher des États-Unis et de l'Occident stratégique. Les deux puissances sont en opposition pour tisser des liens avec Washington. Et malheureusement pour l'Arabie saoudite, qui a longtemps été l'alliée stratégique des Américains dans la région, il y a un changement majeur qui

est en train de s'opérer au profit de l'Iran.»

Selon lui, il faut toutefois être prudent avec le regard que l'on posera dans les prochains jours sur les exécutions survenues samedi en Arabie saoudite. «Objectivement, il faut garder en tête qu'on n'a pas ici affaire à une démocratie libérale contre une dictature», insiste M. Aoun. L'Arabie saoudite n'a rien à envier à l'Iran au sujet des exécutions de masse. Ce sont deux puissances profondément religieuses qui se livrent une guerre sectaire qui est en train de dé-

truire l'une des plus belles régions du monde.»

Les États-Unis, un allié traditionnel de l'Arabie saoudite, craignent que ces nouvelles mises à mort exacerbent les «tensions communautaires à un moment où il est urgent de les apaiser».

Cette crainte est partagée par le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Ban Ki-moon, qui a appelé «au calme et à la modération dans les réactions à l'exécution» et a demandé «à tous les dirigeants de la région de chercher à éviter l'exacerbation des tensions sectaires».

Tard en soirée dimanche, le ministre des Affaires étrangères du Canada, Stéphane Dion, a fait savoir par voie de communiqué que le gouvernement canadien «s'oppose à la peine de mort et réprovoque l'exécution de 47 personnes en Arabie saoudite». «Le Canada craint particulièrement que l'exécution du cheikh Nimr al-Nimr n'exacerbe les tensions sectaires dans la région. Nous appelons les autorités saoudiennes ainsi que les dirigeants locaux et régionaux, y compris ceux de l'Iran, à travailler avec toutes les communautés pour désamorcer ces tensions et promouvoir la réconciliation», a-t-il aussi indiqué.

Avec l'Agence France-Presse
Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux de *Le Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com